

sur la côte ouest résultant des importantes ventes de blé et de la manutention des céréales qui s'ensuit; j'y reviendrai un peu plus tard. J'ai alors signalé que les chantiers maritimes du Québec se sont vu accorder plusieurs gros contrats récemment; la réduction des contrats pour la défense ont causé d'importantes mises à pied dans plusieurs régions de ma province de Nouvelle-Écosse et nos chantiers maritimes ont grandement souffert de l'annulation du programme de construction de frégates d'usage général.

Je n'ai pas réussi à poser ma première question mais si j'y étais parvenu, j'aurais aimé poser au ministre une question supplémentaire de la façon suivante. Étant donné que quatre sur cinq des contrats de conversion ont été adjugés à des chantiers de la côte du Pacifique et le cinquième à un chantier du Québec, le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que les deux autres seront adjugés à des chantiers des provinces de l'Atlantique? Si je ne me trompe, sept navires en tout seront convertis, je devrais dire les cinq qui restent. Sauf erreur, deux navires, l'*Assiniboia* et le *Saint-Laurent*, ont été convertis sur la côte du Pacifique. Le *Saguenay* et l'*Otawawa* sont en voie de l'être également, dans des chantiers de la côte du Pacifique.

On a laissé entendre dans un journal il y a quelques jours que le *Margaree* également sera converti dans des chantiers de la côte du Pacifique. Voici ce qui m'a poussé à poser ma question. J'ai lu dans le journal que le *Skeena* irait probablement aux chantiers Davie dans le Québec. Il ne resterait plus que le *Fraser* qui, sauf erreur, n'a pas encore été alloué à qui que ce soit.

J'aimerais rappeler au ministre l'importance actuelle de ces contrats pour les chantiers et l'économie de la côte de l'Atlantique. Aucun de ces contrats ne leur a été accordé. Comme je viens de le signaler, les autres chantiers ont été très occupés.

Nous aimerions recevoir notre part des travaux en cours. Ces réductions ont eu de très graves conséquences, non pas seulement dans le domaine dont je parle. En effet, il y a eu des réductions à l'égard du H.M.C.S. *Cornwallis*; de la *Fairey Aviation Limited*, à Dartmouth; de l'*Enamel and Heating*, à Charlottetown. Dans ma propre circonscription, il y a, chaque semaine, des congédiements à la base navale de Point-Edward qui, sans doute, fermera complètement ses portes avant la chute du gouvernement actuel. Il y a aussi des réductions à la station de radar de Beaverbank, en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à la base aérienne de Greenwood. Évidemment, on a en outre annulé le programme de frégates à fins multiples. Les réductions qu'on a opérées dans le domaine de la marine ont

notamment provoqué une pénurie d'emplois chez *North Sydney and Marine Railway* et chez *Sydney Engineering and Drydock*, qui n'ont pu obtenir de contrat de radoub.

Je voudrais maintenant mentionner quelques-uns des titres parus aujourd'hui même dans le *Chronicle-Herald* d'Halifax: «L'abandon progressif d'un projet d'avion met fin aux travaux de défense dans l'île du Prince-Édouard»; ou encore: «Aucun espoir d'obtenir des travaux de défense». Ces titres se rattachent aux renseignements que le ministre de la Production de défense a fournis en réponse à une question de l'honorable député de Queens (M. Macquarrie). Il s'agit de renseignements fournis en réponse à une question posée par le député de Queens (M. Macquarrie) au ministre de la Production de défense. Voulez-vous un autre titre? «On abandonne les Neptune reconconditionnés, coup dur pour la Fairey». Et voici un passage de l'article:

La *Fairey Canada Ltd.*, entreprise aéronautique de Dartmouth, vient de subir ce qu'un employé a appelé «un autre coup dur».

Depuis que le présent gouvernement est au pouvoir, nous avons subi une suite de réductions, de congédiements, d'annihilation, de projets avortés, d'annulations, de remises à plus tard, de coupes dans les dépenses relatives à la défense, surtout ces derniers mois. La situation est grave du point de vue économique, et il faut parer à ce manque d'emplois.

Dans le *Post* du Cap-Breton du 10 juillet, on trouve le compte rendu de la *Presse canadienne* d'une réunion tenue par le conseil du travail du district d'Halifax-Dartmouth. On y dit que lors de la réunion, un délégué a déclaré:

S'il n'en tient qu'à Drury et à Hellyer, la Nouvelle-Écosse n'aura plus un seul contrat de défense.

N'est-il pas étonnant qu'une telle affirmation ait été formulée? Sauf erreur, le ministre a reçu de vives protestations et j'espère qu'il essaiera de faire quelque chose à cet égard. Je conseillerais au gouvernement et à lui-même de se mettre à l'œuvre et de venir à la rescousse des chantiers maritimes d'Halifax et de la cale sèche de Saint-Jean afin que, par des négociations ou d'autres moyens, un des contrats de conversion qui restent à adjuager soit accordé à chacune de ces industries.

J'espère que le ministre pourra nous fournir des encouragements dans sa réplique, car l'annulation de l'une ou l'autre de ces entreprises a de graves répercussions sur l'économie des provinces atlantiques. Je lui demanderais de nouveau de rechercher l'appui de ses collègues pour qu'un destroyer d'escorte soit converti aux chantiers maritimes d'Halifax et à la cale sèche de Saint-Jean.